

# DEPLOIEMENT DU PLAN DE DEPART VOLONTAIRE

## QU'EST-CE-QU'UN PLAN DE DEPART VOLONTAIRE?

C'est un dispositif qui permet **aux salariés qui souhaitent quitter l'entreprise** et qui ont un projet professionnel défini :

- Promesse d'embauche
- Création ou reprise d'entreprise
- Formation longue diplômante ou certifiante en vue d'une reconversion
- Départ à la retraite

de motiver auprès de LATECOERE un dossier de **départ volontaire**.

## MISSIONS DU PIC : PHASE 2

Vous permettre avant **la période d'ouverture** au dépôt des dossiers de départ volontaire de :

- Définir votre projet en prévision d'un dépôt de dossier,
- Rédiger votre dossier de Départ Volontaire

### Notre rôle :

- Faire émerger concrètement votre futur projet professionnel (emploi, reconversion, création),
- Aider et conseiller à la rédaction de votre dossier de demande de départ volontaire,
- Préconiser des actions de formation en lien avec votre projet,
- Emettre un avis au regard des atouts et points de vigilances du projet.

## ET CONCRETEMENT... CONTACTER

➔ **BPI group : dès le 02/02/21 via le numéro vert (sauf les vendredi)**

**0 800 710 647**

Service & appel gratuits

**Pour récupérer le dossier à compléter** dans le cadre du PDV en fonction de votre projet **et prendre RDV**. Il vous sera demandé d'avoir **complété le dossier avant votre premier rendez-vous** ainsi que les pièces jointes utiles à la concrétisation de votre projet (**devis et programme de formation en particulier, ou encore relevé de carrière**)

### ➔ **Vos RH de proximité**

Pour vous apporter des informations **sur les mesures du Plan de Départ Volontaire (PDV)** utiles à votre projet.

## LE RÔLE DU PIC – PHASE 2



### **ACCUEILLIR**

les salariés ayant un souhait ou un projet de départ volontaire en *toute confidentialité*



### **INFORMER SUR LES MESURES**

dès lors que le Plan de Départ Volontaire / PSE aura été validé/homologué par la Direccte



### **AIDER A LA REDACTION DE VOTRE DOSSIER DE DEPART VOLONTAIRE**

et émettre un avis objectif au regard des atouts et points de réserve du projet

DISPONIBILITÉ  
NEUTRALITÉ  
CONFIDENTIALITÉ  
EFFICACITÉ